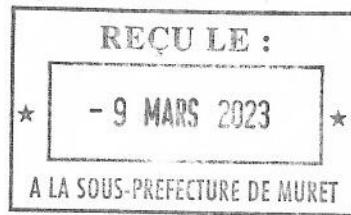


**MAIRIE de BAX**  
**31310 BAX**

Nombres de membres :

- En exercice 7
- Présents 6
- Exprimés 7
- Absents excusés 1
- Représentés 1
- Ayant pris part à la délibération 7



**Délibération n°2023.01**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 MARS 2023**

**OBJET : VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE B 596**

L'an deux mille vingt-trois et le trois mars à 18H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur MANFRIN Jean Marc.

**PRESENTS :** M. MANFRIN Jean-Marc, M. ROSELLO José, M. PAREDES Baptiste, M. BIAU Jean-Luc, Mme MARTY Laetitia, M. GALY-BRUSQUET Pierre

**Absent excusé :** M. LE LURON Renaud (pouvoir donné à Mme Marty)

M. PAREDES Baptiste a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est propriétaire de la parcelle B596 d'une surface de 2 572m2 situé au 71 chemin de Saint Ferréol.

Cette parcelle est située en zone U de la carte communale, et a été proposé à la vente lors du conseil du 26 juillet 2022 au prix de 41 000,00€.

Monsieur le maire annonce qu'une proposition d'achat du terrain a été faite à 38 500,00€ net vendeur.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- D'approuver la proposition d'achat à 38 500,00€,
- En cas d'annulation de la vente, le prix de vente sera remis à 41 000,00€ net vendeur.

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à engager toutes actions que nécessaire pour mener à bien ce projet.

La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publié  
et transmise au Représentant de l'Etat le 09/03/2023

Fait à BAX  
Le 08/03/2023

Le Maire  
MANFRIN Jean-Marc



Convocation : 24/02/2023